

Tous à vélo !

Les bonnes raisons de devenir cycliste

C'est pratique !

À vélo, on se déplace plus facilement qu'en voiture.
Vous pouvez vous garer et vous arrêter à tout moment.

C'est bon pour la santé !

Se déplacer à vélo ne demande en général qu'un effort physique modéré et les bénéfices pour la santé sont importants : votre espérance de vie est allongée et les risques cardio-vasculaires limités en faisant seulement 30 minutes d'activité par jour.

L'attitude « mobilité durable » !

Ce n'est pas cher !

Le coût de 4 pleins d'essence (265 €), vous permet d'acheter un vélo neuf !
À vélo, vous roulez tous les jours pour environ 10 € par mois.

C'est sans effet sur l'environnement !

Le vélo ne fait pas de bruit et ne pollue pas.



Le Code de la route...à vélo !

- ① Lorsque les voitures de votre file sont arrêtées, dépassez-les en roulant au pas et faites attention aux portières qui s'ouvrent.
- ② Même si vous n'avez pas besoin de permis de conduire, vous êtes tenu de respecter le Code de la route et la signalisation.
- ③ Hors agglomération, le port d'un gilet réfléchissant est obligatoire de nuit et de jour par mauvaises conditions de visibilité.
- ④ Évitez au maximum de suivre de trop près et de dépasser des bus ou des poids lourds. Attention à leur angle mort !
- ⑤ Indiquez que vous allez tourner en tendant le bras. Regardez bien dans toutes les directions avant et pendant.
- ⑥ Respectez les piétons : ne roulez pas sur les trottoirs et roulez au pas dans les aires piétonnes.
- ⑦ Lorsque vous croisez une voie ferrée, croisez les rails le plus perpendiculairement possible.
- ⑧ Quand la chaussée est humide, pensez à freiner plus tôt et à tourner moins vite.
- ⑨ Roulez à droite... mais pas trop ! Des piétons et des voitures peuvent surgir.
- ⑩ Le port du casque n'est pas obligatoire, cependant, il est recommandé.
- ⑪ Stationnez votre vélo aux emplacements qui lui sont réservés.
- ⑫ La nuit, ne circulez jamais sans éclairage.